



## Communiqué de presse

Aix en Provence, le 28 janvier 2013

# Croissance externe majeure : THEOLIA prend le contrôle de la société allemande Breeze Two Energy qui détient 337 MW éoliens en exploitation

- Doublement de l'activité Vente d'électricité pour compte propre
- Opération de consolidation permettant de fortes synergies opérationnelles avec les activités actuelles de THEOLIA
- La capacité totale gérée passe à 1 266 MW, dont 634 MW pour compte propre

## THEOLIA double sa capacité installée pour compte propre

THEOLIA annonce avoir conclu un accord engageant pour la prise de contrôle de Breeze Two Energy, une société allemande qui détient et exploite pour son propre compte des parcs éoliens pour un total de 337 MW, dont 311 MW situés en Allemagne et 26 MW situés en France. Ces parcs ont été, pour la presque totalité, mis en service entre 2006 et 2008 et bénéficient tous d'un contrat de rachat de l'électricité produite sur le long terme (20 ans en Allemagne et 15 ans en France). Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie mise en œuvre par THEOLIA depuis plus de deux ans, visant à renforcer son activité Vente d'électricité pour compte propre, qui lui procure des revenus récurrents et prévisibles sur le long terme, ainsi que des marges opérationnelles significatives.

Les efforts de rationalisation et d'optimisation de ses opérations entrepris depuis deux ans ont déjà permis à THEOLIA de constituer une plate-forme industrielle qui a démontré la solidité de ses fondamentaux opérationnels. De plus, le modèle d'activité mis en œuvre par le Groupe permet une croissance à coûts maîtrisés. En prenant le contrôle de nouveaux parcs éoliens en exploitation en Allemagne et en France, THEOLIA consolide significativement ses positions opérationnelles dans ses deux pays historiques. La solidité économique de l'Allemagne, qui a décidé de sortir du nucléaire et qui est résolument orientée en faveur des énergies renouvelables, permet de développer une stratégie de long terme.

En 2011, Breeze Two Energy a réalisé un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros issu en totalité de la vente d'électricité.

La consolidation de Breeze Two Energy permet à THEOLIA d'appliquer son modèle d'activité à un périmètre doublé :

- la capacité installée exploitée par le Groupe pour son propre compte passe de 297 MW à 634 MW ;
- sur la base d'une intégration annuelle de Breeze Two Energy, le chiffre d'affaires consolidé annuel de THEOLIA dépassera les 100 millions d'euros ;
- THEOLIA entend dégager des synergies opérationnelles en faisant bénéficier Breeze Two Energy de son expertise industrielle et opérationnelle en matière d'exploitation de parcs éoliens.

## Modalités juridiques et financières de la transaction

Breeze Two Energy GmbH & Co. KG est une société en commandite de droit allemand, qui a financé ses parcs par une émission obligataire, réalisée en 2006, selon trois catégories A, B et C, la dette obligataire A étant la dette senior. Breeze Two Energy GmbH & Co. KG est gérée par un associé commandité (« *General Partner* »), la société allemande Breeze Two GmbH.

Par cette opération, la société luxembourgeoise BGE Investment S.à.r.l., filiale à 100 % de THEOLIA, va acquérir 70 % des titres obligataires de catégorie C, ainsi que le droit de faire nommer le Directeur Général de Breeze Two GmbH. Fady Khallouf, Directeur Général de THEOLIA, sera également nommé Directeur Général de Breeze Two GmbH à partir du closing de la transaction. THEOLIA exercera ainsi le contrôle de Breeze Two Energy.

À compter de la date de closing, qui interviendra dans les prochains jours, Breeze Two Energy sera consolidée par intégration globale dans les comptes de THEOLIA.

Le montant de cette transaction s'élève à 35,5 millions d'euros, financés principalement par un crédit-vendeur de 34 millions d'euros, dont l'échéance est 2026. Ce prêt est contracté par BGE Investment S.à.r.l. et est sans recours sur la société-mère THEOLIA. Une partie de cette dette sera néanmoins garantie par THEOLIA en fonction du niveau de cash-flows dégagés par Breeze Two Energy qui seront disponibles pour THEOLIA. La valeur d'entreprise estimée de Breeze Two Energy et reflétée dans la présente transaction est d'environ 309 millions d'euros.

Commentant cette annonce, Fady Khallouf, Directeur Général de THEOLIA, a déclaré : « *La stratégie mise en œuvre par THEOLIA depuis plus de deux ans prend tout son sens : la plate-forme industrielle performante que nous avons su créer et notre expertise opérationnelle nous permettent d'absorber une capacité installée supérieure à la nôtre, sans modifier notre mode de fonctionnement. Nous allons développer rapidement les synergies opérationnelles entre THEOLIA et Breeze Two Energy et en optimiser la gestion en lui appliquant les méthodes qui ont permis le redressement significatif de THEOLIA.*

*Après le lancement de notre projet de 300 MW au Maroc et la création de notre véhicule de co-investissement pour notre développement organique en Europe, cette acquisition majeure est une nouvelle étape structurante dans le développement de THEOLIA, qui démontre ainsi sa capacité à agréger d'autres opérateurs. »*

### À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : la France, l'Allemagne, l'Italie et le Maroc. Au total, le Groupe exploite 1 266 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

#### CONTACT

Elodie Fiorini  
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596  
[elodie.fiorini@theolia.com](mailto:elodie.fiorini@theolia.com)

#### THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 90 840 167,60 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tel : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - [www.theolia.com](http://www.theolia.com)

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO